



LIGUE de TENNIS de TABLE des Pays de la Loire  
*MAISON des SPORTS*  
44, Rue Romain Rolland  
BP 90312  
44103 NANTES Cedex 4  
Tél. 02 51 80 63 80  
e-mail : [administration@pdltt.org](mailto:administration@pdltt.org)



## Compte rendu de la Commission Régionale d'Arbitrage 04 Janvier 2019

### **Présents:**

BARRAUD J (CFA), BONNEAU C (Ligue), GAUDEMER P (Ligue), MOUILLE D (Ligue), STEPHAN M (Ligue), LEMAN J-Y (CD 44), PETITJEAN M (CD 53), JL DENECHERE (CD49), DREYER D (CD 85).

### **Absents excusés :**

GUY J (CD 72), OIRY R (Ligue).

Denis apporte ses vœux pour l'année 2019.

### **1-Infos Fédérales :**

Jacques commence par les championnats d'Europe par équipes 2019 à NANTES début septembre. C'est une Co organisation entre la Ligue des Pays de la Loire et le Comité 44.

3 grands pôles se dégagent : La communication, la logistique, la compétition.

Le site de la compétition est accessible sur le site de la Ligue et celui du CD44, une fiche pour les bénévoles figure dedans.

Si nous avons trop de bénévoles ceux qui peuvent faire toute la semaine seront prioritaires.

La billetterie est ouverte avec plusieurs tarifs.

La fédération lance une nouvelle réflexion sur le championnat pro et féminin.

### **2- GIRPE :**

Actuellement la dernière version est la 7-2-12, Michel Stephan donne un code Spid web à chaque CDA. Avec celui-ci ils peuvent extraire de Girpe les JA et arbitres par journée. Ils peuvent aussi consulter les feuilles régionales PDF de leur Comité.

Il est nécessaire que les clubs mettent régulièrement le logiciel à jour, une connexion internet est suffisante.

Au début de la phase 2 sur le site de la ligue, nous demanderons aux clubs de faire cette mise à jour.

Denis signale à Jacques que sur SPID on peut voir le JA d'une rencontre mais pas les arbitres.

### **3- Les championnats de France au Mans (28 Février au 2 Mars)**

La CFA désignera 14 arbitres (liste connue maintenant).

La CRA doit aussi fournir 14 arbitres, ceux-ci doivent être libres du jeudi soir au samedi soir.

La liste CRA sera connue fin Janvier.

### **4- Les compétitions Ligues et le Critérium Fédéral de Nationale 2 Zone :**

Actuellement les tables des JA sont complètes jusqu'au 10 Février, il reste encore une dizaine de JA à trouver pour boucler la saison.

26-27 Janvier : tour de N2 Zone Elite individuel à La Roche sur yon, la CDA 85 cherche des arbitres. Il est décidé de faire passer des pratiques pour les stagiaires et de convoquer des AC, actuellement 2 formateurs sont libres, un renfort serait souhaitable. Un appel est lancé aux CDA 44 et 49 pour une aide.

### **5- La formation :**

55 candidats ont passé l'UV d'arbitre, les résultats sont dans la norme sauf sur un stage.

En accord avec l'IREF il a donc été décidé d'inviter les candidats qui ont échoué à un débriefing. Celui-ci aura lieu le 12 Janvier.

La saison 2018-2019 est exceptionnelle en nombre de candidats AR. Pensons aussi à développer la formation AC qui est le premier grade officiel.

Les tirages au sort vont changer dans les épreuves.

Une remise à niveau de tout les JA2 et JA3 est prévue en Juin sur 2 dates, celle-ci sera OBLIGATOIRE.

Nous avons un candidat AN de la Sarthe pour 2019-2020, Dylan TETEDOUX : avis favorable de la CRA.

Nous avons une candidate AI de la Vendée pour 2019-2020, Françoise DREYER : avis favorable de la CRA.

### **6- Les Clubs en amende :**

9 clubs sont encore amendables pour manque de JA1. Parmi eux 5 n'ont aucun JA1. Actuellement nous ne mettons qu'une pénalité financière, mais pour la saison prochaine nous appliquerons une sanction sportive comme le prévoit les règlements fédéraux (proposition de la CSR en Juin 2019).

CD44 : St Nazaire TT, Nantes TTCNA, Nantes Méllinet, Goulaine TT, St Philbert de grand lieu, St Sébastien PPC, Héric TT.

CD49 : St Melaine Mozé Loire Aubance.

CD53 : Château Gontier, la CRA décide de suspendre l'amende suite au décès récent de leur JA1.

CD72 : Savigné l'Evêque.

## **7- Bilan de la Phase 1 et objectifs :**

Cette saison sert de laboratoire sans obligations pour les clubs.

Le bilan de la Phase 1 est découpé en 2 :

La Pré nationale ou l'arbitrage des parties par le JA et des arbitres est préconisé. 53% des rencontres ont été juges arbitrées dans l'esprit demandé.

Les Régionales 1, 2, 3 les clubs sont invités à fournir des JA de chez eux ou pas et des AR ou AC. 47% des rencontres ont été juge arbitrées dans l'esprit demandé.

**Objectif Phase 2**, faire monter les chiffres en expliquant l'intérêt pour tous.

Un groupe restreint va travailler sur le sujet du championnat, le grand axe est "quels sont les besoins d'encadrements des rencontres".

Ensuite proposition à la CRA puis au Conseil de Ligue.

## **8- Questions diverses :**

Les poules nationales sont officielles. Les poules régionales ont été modifiées par la CSR le 7 janvier, et sont maintenant définitives.

Secrétaires de séance: Christian BONNAUD, Dominique DREYER.

Fin de réunion 22H00

**Prochaine CRA le 7 Juin 2019 a 19H Maison des sports les Ponts de cé.**